

BULLETIN ACADEMIQUE N° 334

SOMMAIRE

Comite de transformation de la voie professionnelle
Mutation intra 2025
Campagne recrutement contractuel.l.e.s
Manifestation 3 avril : mobilisé.e.s pour les services publics
CSAD : 21 et 31 mars 2025
Nouveau Recteur, nouveau Dasen
Agenda
Pétitions
Permanences

COMITE DE TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Vos 3 co-secrétaires : Géraldine Jousseau, Eric Delbos et Sandra Lemeilleur ont assisté à ce comité. Cela a été l'occasion de rappeler à notre nouveau recteur Jean-Marc HUART que le Snuep-Fsu a toujours été opposé à cette réforme et condamne sa mise en application à la va-vite qui a mis les enseignant.e.s dans une pression professionnelle pour l'organisation de la fin de l'année. Nous avons également souligné que cette réforme n'a pas été anticipée de manière financière. En effet, les enseignants référents du parcours différencié sont rémunérés sur une part de PACTE. Nous avons rappelé que depuis la réforme de 2009, ce sont encore des heures d'enseignements supprimées, des citoyens moins formés qui pour certains – ceux qui choisiront le parcours professionnel – le seront d'autant plus. Quel va être le destin de ces jeunes ? Comment notre ministère pense ces jeunes ? Les propositions de modules ubuesques (sauf 4) sur le site d'Educsol est inquiétante quant à la représentation que se fait le ministère des élèves de lycées professionnels.

MUTATION INTRA 2025

Le mouvement intra 2025 débute le 19 mars 2025 à 10h. Vous

trouvez sur cette page toutes les informations utiles, n'hésitez pas à nous contacter par mail pour des besoins spécifiques : Géraldine :

jousge@orange.fr ou Eric : eric.delbos@snuep.fr .

- **Du 19 mars 2025 (10h) au 2 avril 2025 (midi)** : Saisie des vœux sur SIAM
- **Le 3 avril 2025** : Téléchargement des confirmations des demandes de mutation directement par les candidats sur SIAM
- **Le 9 avril 2025** : Date limite de retour des confirmations de participation au mouvement ainsi que des pièces justificatives. Date limite de réception des dossiers au titre du handicap, situations médicales et situations sociales.
- **Du 8 au 23 mai 2025** : Affichage des barèmes retenus par la DPE
- **20 mai 2025** : Date limite de contestation des barèmes, de demande de mutation tardive au titre de l'article 3 ou d'annulation de mutation
- **Du 26 mai 2025 au 12 juin 2025** : Lancement de l'algorithme et optimisation par les services de la DPE
- **13 juin 2025** : Résultats du mouvement
- **Du 13 juin 2025 au 20 juin 2025** : Recensement et analyse des recours

Vous trouverez sur la page dédiée sur notre site

<https://bordeaux.snuep.fr/mutation-intra-2025/>

Circulaire 2025, Guide académique mutation intra, Annexe 1 liste pièces justificatives, Annexe 2 barème intra 2025, Annexe 3 SPEA, Annexe 4 REP+, Annexe 5 ULIS, Annexe 6 Vœux dossier handicap , Annexe 6 bis Vœux situation médicale grave, Annexe 6 ter Vœux dossier social, Annexe 7 Demande de temps partiel, Annexe 8 PEGC, Annexe 9 Demande de changement de rattachement administratif.

Retrouvez toutes les infos sur notre site :

<https://bordeaux.snuep.fr/mutation-intra-2025/>

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT CONTRACTUEL.L.E.S CDI 2025

La campagne de recueil de vœux des contractuels en CDI (fonctions d'enseignement, d'éducation, et psychologues, et les maîtres auxiliaires) se déroule

du vendredi 28 mars (14h) au lundi 5 mai 2025 (23h) sur

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/ilmac/>

Il s'agit d'une campagne de vœux sans aucun élément de barème.

Il vous sera demandé votre NUMEN et de créer ou changer votre mot de passe.

Les participants ont la possibilité de saisir 6 vœux :

- 5 vœux communes et /ou zones géographiques
- 1 vœu département obligatoire.

Les accusés de réception seront envoyés par mail aux établissements le lundi 12 mai. Par la suite, le secrétariat de votre établissement vous demandera de vérifier vos vœux et de signer. Les accusés de réception signés devront être renvoyés pour le mardi 20 mai 2025 par votre établissement.

Retrouvez tous les documents nécessaires pour vous guider sur notre site :

<https://bordeaux.snuep.fr/mouvement-des-agents-non-titulaires-cdi-et-maitres-auxiliaires/>

Si vous rencontrez des difficultés : Contactez le secteur non-titulaires du SNUEP Bordeaux : Armelle Chagnaud

snuepaquitaine@gmail.com

Tél. 06 20 85 67 23

MANIFESTATION 3 AVRIL MOBILISE.S POUR LES SERVICES PUBLICS

-10% en arrêt maladie = 100% de mépris !

Halte au virage à droite du gouvernement !

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires revendiquent :

Des services publics et une Fonction publique assurant les droits et répondant aux besoins des populations sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer,

L'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,

La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés de maladie,

La refonte des grilles indiciaires,

L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,

Le rétablissement du versement de la Gipa,

Que les droits des agent-es publics, au titre des politiques de protection et d'action sociales, soient assurés

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION SPECIAL DEPARTEMENTAL : 21 et 31 mars 2025

Les CSA sur les suppressions et créations de postes s'est tenu le 21 mars et le repli le 31 mars. Toutes les OS ont voté contre. Plus particulièrement, les lycées professionnels gagnent des élèves mais le nombre d'enseignant.e.s n'augmentent pas. Bien que le solde soit nul entre création et suppression de postes, cela n'est pourtant pas une bonne nouvelle. Ce solde n'est que cosmétique car les créations de postes se font en grande partie sur l'ouverture de l'établissement de Créon. Certaines disciplines ne sont pas compensées ce qui va augmenter les effectifs pour les enseignant.e.s qui sont en charge. Cela dégrade les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail de nos collègues. En ce qui concernent les SEGPA, 3 suppressions de postes (2 horticulture et 1 peinture) entraînent la réduction de l'offre de formation auprès de ces élèves passant de 4 ateliers à 3 voire 2. Pour ces jeunes, cela réduit l'ouverture au monde professionnel et ne permet pas de favoriser leur insertion professionnelle et leur formation citoyenne.

Contrairement à ce que le Ministère ne cesse de répéter, ce n'est pas la baisse démographique qui génère des suppressions de postes : c'est le refus d'engager une politique budgétaire ambitieuse pour le service public d'éducation. C'est le refus de faire réussir les élèves en améliorant les taux d'encadrement dans les collèges et lycées publics. Pour la FSU, l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous passe nécessairement par une réduction significative des effectifs dans les classes et des recrutements à la hauteur des besoins.

NOUVEAU RECTEUR, NOUVEAU DASEN

NOUVEAU RECTEUR, NOUVEAU DASEN

Le 12 mars 2025, la rectrice de l'Académie de Bordeaux, Anne BISAGNI-FAURE a été nommée aux fonctions de rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, rectrice de l'académie de Lyon, chancelière des universités et quittera ses fonctions le 26 mars prochain. Jean-Marc HUART a été nommé pour la remplacer. Il a été directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, dès son entrée en fonction après l'élection présidentielle de 2022 jusqu'au départ du ministre à l'été 2023. Jean-Marc Huart était auparavant recteur de l'Académie Nancy-Metz et recteur de la région académique Grand-Est.

Marie-Christine Hébrard, directrice académique des services de l'Éducation nationale quitte ses fonctions pour partir à la retraite.

François-Xavier Pestel la remplacera dès le 1er avril. Auparavant il occupait les mêmes fonctions dans les Pyrénées Atlantiques.

AGENDA

Stage FSU : 10 juin 9h30 stage « pourquoi et comment enseigner l'EVARS » « Pourquoi et comment enseigner l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle ? » Lycée François Mauriac, Bordeaux : <https://fsu33.fsu.fr/10-juin-stage-pourquoi-et-comment-levars/>

Avec la participation de :

– Fanny Gallot, historienne et enseignante à l'Inspe Créteil. Elle a publié avec Naïma Anka-Idrissi et Gaél Pasquier, « j'enseigne

l'égalité filles-garçons », Dunod,2023,

– Gaél Pasquier, maître de conférence en sciences de l'éducation co-auteurices de « j'enseigne à l'égalité filles-garçons » Dunod

PETITIONS

LES INFIRMIÈRES, ON Y TIENT, ON LES RETIENT ! :

<https://www.change.org/p/les-infirmi%C3%A8res-on-y-tient-on-les-retient?signed=true>

PERMANENCES

Pour cette première période, le Snuep Fsu Bordeaux vous reçoit dans ses locaux de 15H00 à 17H30 :

- 15/05/2025
- 05/06/2025
- 19/06/2025

CO-SECRETAIRES ACADEMIQUES

Géraldine Jousseau

Mail : jousge@orange.fr **Tél** : 06 23 52 13 77

Eric Delbos Mail : eric.delbos@snuep.fr **Tél** : 06 07 16 01 42

Sandra Lemeilleur

Mail : sandra.lemeilleur@snuep.fr **Tél** : 06 23 24 84 18

TRÉSORIÈRE

Géraldine Jousseau

Mail : jousge@orange.fr **Tél :** 06 23 52 13 77

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Sylvie Riffaud

Mail: riffauds@yahoo.com **Tél :** 06 63 84 49 22

sa.bordeaux@suep.fr

suepaquitaine@gmail.com

Immeuble Pont d'Aquitaine

Bureau 111

14 rue Cantelaudette

33 310 Lormont



BORDEAUX

